

ÉDITION SPÉCIALE

de l'Union Démocratique du Centre • www.udc.ch • édition septembre 2015



Immigration de masse 3

Interview de Roger Köppel sur la croissance. Limiter l'immigration vers la Suisse.



Adhésion insidieuse à l'UE 5

Le Conseil fédéral est prêt à reprendre automatiquement le droit UE. Une impasse.



Stop au chaos de l'asile 9

Effet d'aspiration des illégaux dans notre économie. Des mesures sont nécessaires.



 **Elections au Conseil national et au Conseil des Etats**
Comment voter juste ? Page 18

Rester libre – votez UDC

L'UDC se bat pour conserver notre beau et exceptionnel pays. Elle s'engage pour la liberté individuelle, la prospérité, la sécurité et un espace vital intact. Ces acquis sont menacés aujourd'hui – par une immigration démesurée, par la violence et la criminalité dans la vie quotidienne, par le risque croissant d'attentats terroristes, mais aussi par l'obsession des politiques de pousser la Suisse dans l'UE. Que celles et ceux qui veulent que la Suisse reste la Suisse se rendent aux urnes le 18 octobre et votent UDC.

Notre pays ne saurait supporter une immigration de quelque 80 000 personnes par an, l'équivalent de la population de la Ville de Lucerne. Les citoyennes et les citoyens ont décidé que cela ne pouvait pas continuer ainsi, faute de quoi la Suisse comptera 10 millions d'habitants dans quelques années et sera complètement bétonnée. Pour obtenir que cette décision du peuple en faveur d'une limitation de l'immigration soit enfin appliquée, il faut envoyer à Berne des politiciennes et politiciens qui visent le même objectif.

L'article sur le renvoi des étrangers criminels n'est toujours pas appliqué alors que l'initiative populaire correspondante a été approuvée il y a près de cinq ans. La raison: hormis les élus UDC aux Chambres fédérales, tous les parlementaires refusent d'expulser les étrangers criminels. Encore heureux que le

peuple puisse les y forcer l'année prochaine grâce à l'initiative de mise en œuvre. Les choses iraient plus vite si les bons représentants du peuple siégeaient au Palais fédéral. Voilà pourquoi ces élections sont si importantes.

Nonobstant le chaos que l'affaire grecque fait régner dans l'UE, la faiblesse de la monnaie européenne, les frontières ouvertes à tous les migrants et l'arrogance centralisatrice de Bruxelles, le Conseil fédéral et la majorité du parlement veulent insidieusement rattacher la Suisse à l'UE. Leur projet d'accord-cadre institutionnel contraindrait la Suisse à reprendre le droit UE et à se subordonner à la Cour de justice UE. Pour empêcher cela, il n'existe qu'un seul choix: aller aux urnes le 18 octobre 2015 pour les élections au Conseil national et au Conseil des Etats et surtout voter UDC.

Commentaire

A vous de décider

Le 18 octobre prochain, les Suisses et les Suissesses élisent leur parlement fédéral. Avez-vous participé aux dernières élections? N'allez-vous aux urnes que pour voter sur des projets concrets? Ou en avez-vous assez parce qu'à Berne ils font de toute manière ce qu'ils veulent? Réfléchissez bien! Chaque voix supplémentaire au parlement compte et décide du succès ou de l'échec de vos souhaits en politique à l'égard des étrangers ou en politique européenne.



Etes-vous inquiet devant une immigration sans limite, devant chaque année quelque 30 000 requérants d'asile qui cherchent une vie meilleure en Suisse et devant les énormes abus sociaux et la criminalité qui y sont liés? Alors vous devez aller voter le 18 octobre. L'UDC est l'unique parti qui veut limiter l'immigration et corriger les abus dans le droit d'asile. Voter pour un autre parti, c'est encourager une politique de l'immigration sans borne, une politique du refus de voir la réalité en face.

Les majorités qui se sont dégagées ces dernières années au parlement et au Conseil fédéral étaient de centre-gauche. Les décisions du peuple qui ne convenaient pas à cette majorité étaient tout simplement ignorées – qu'il s'agisse de la limitation de l'immigration, du renvoi des étrangers criminels, de l'internement des délinquants dangereux ou encore de l'interdiction faite aux pédophiles de travailler avec des enfants. Pour corriger ces rapports de majorité, vous devez aller aux urnes. Et si vous souhaitez que la Suisse reste un pays libre et indépendant, vous n'avez qu'un seul choix le 18 octobre: voter UDC.



Toni Brunner, conseiller national, président UDC Suisse

18 octobre
18. Oktober

Votez Wählt
Liste 5



Il faut de nouvelles majorités au parlement

Les majorités qui se sont dégagées ces quatre dernières années au parlement fédéral se situaient fréquemment dans le centre gauche. L'UDC et le PLR occupent actuellement 87 sièges au Conseil national. Même si on y ajoute, selon les thèmes débattus, quelques représentants des partis du centre, on n'obtient pas les 101 voix nécessaires pour obtenir une majorité fiable au sein de la Grande Chambre.

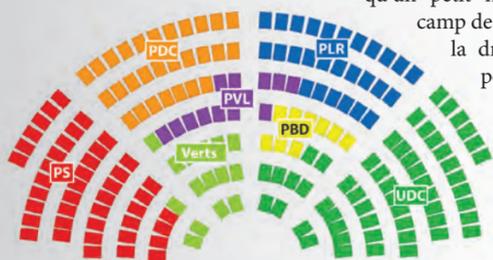


Adrian Amstutz, président du groupe parlementaire UDC, Sigriswil (BE)

La situation est encore plus précaire au Conseil des Etats où l'UDC n'occupe qu'un petit nombre de sièges. Cela signifie concrètement que cette chambre peut, sous la conduite de la gauche, orienter la politique vers plus d'Etat, plus de dépenses publiques,

moins de liberté et une immigration sans borne. Voilà d'ailleurs la principale raison qui a poussé l'UDC ces dernières années à lancer plusieurs initiatives populaires sur des questions importantes, par exemple contre l'immigration de masse, pour le renvoi des étrangers criminels ou encore pour l'autodétermination législative de la Suisse.

Mais pour faire bouger les choses sur un large front, il est indispensable de basculer les majorités au parlement vers le centre droite. Pour atteindre cet objectif, il ne faudrait faire passer qu'un petit nombre de sièges du camp de la gauche vers celui de la droite. C'est dire l'importance capitale des élections fédérales du 18 octobre.



Répartition des sièges au Conseil national

02.06.2015 Gonflement de la promotion culturelle étatique



Le Conseil fédéral voulait porter le crédit pour la promotion culturelle à 1,1 milliard de francs pour les 4 années à venir. L'UDC demandait de garder le sens de la mesure et de maintenir les dépenses au niveau actuel. Une forte majorité de centre gauche s'y est opposée.

14.02.2012 Extension de la bureaucratie via les mesures d'accompagnement



Au lieu de limiter l'immigration, le centre gauche a approuvé des interventions massives affectant la souplesse du marché du travail. Résultat: plus de bureaucratie, plus de contrôles et d'interventions étatiques.

06.05.2015 Explosion des dépenses de la Confédération



L'UDC et le PLR voulaient plafonner les dépenses fédérales, qui ont doublé depuis 1990, à leur niveau de 2014 (64 milliards de francs). La majorité du parlement veut encore étendre l'Etat. Une proposition médiane a été refusée avec une majorité de 8 voix seulement.

05.06.2012 Hausse massive de l'aide au développement



Les Chambres fédérales ont accepté sans coup férir une hausse démesurée de l'aide au développement et à l'étranger (environ 3 milliards de francs par an) contre la volonté de l'UDC.

Nous n'avons pas le droit d'abandonner notre identité

L'immigration massive que subit la Suisse provoquera tôt ou tard de fortes tensions, car il n'est pas possible d'intégrer sans limite toutes les cultures étrangères. Cette immigration a des effets sur l'ambiance à la place de travail et dans les écoles ainsi que sur la culture vécue en Suisse.



L'immigration nette de 80 000 personnes par an conduit tôt ou tard à d'importantes contraintes. On ne peut pas intégrer indéfiniment toutes les cultures étrangères.

C'est une prouesse historique qu'un pays comme la Suisse avec ses quatre langues et ses diverses cultures ait réussi à développer une identité nationale et une cohésion intérieure aussi fortes. Cependant, l'immigration démesurée que subit notre pays aujourd'hui représente une menace pour cette cohésion. Quelque 750 000 étrangers ont immigré en Suisse en chiffre net durant ces dix dernières années. Si ce développement se poursuit, la moitié de la population suisse sera composée dans dix ans d'étrangers et de naturalisés.

Effets dans tous les domaines de la vie

Aujourd'hui déjà nous ressentons les effets de cet afflux d'étrangers, par

exemple par la propagation de la religion islamique en Suisse. Visages voilés, exigence de cimetières musulmans, demande de reconnaissance de l'islam comme église nationale – autant de thèmes qui suscitent des tensions dans notre société. Des classes scolaires composées exclusivement d'enfants étrangers et des localités comptant une proportion d'étrangers supérieure à 50% sont aujourd'hui une réalité. Un changement culturel s'opère également à la place de travail, par exemple par le biais de chefs étrangers qui occupent les postes de cadres avec leurs compatriotes.

Les dangers de l'alignement

Mais c'est probablement dans nos têtes que se produit le principal chan-

gement : nous nous alignons, nous prenons des égards excessifs, nous modifions nos habitudes, nous renonçons à des particularités culturelles, tout cela pour ne pas heurter les autres. Il faut absolument que nous corrigions ce cap. Pour que la Suisse reste la Suisse.



Jérôme Desmeules, député suppl. et candidat au Conseil national, Fully (VS)

La sécurité sociale en péril

46% des chômeurs et des bénéficiaires de l'aide sociale sont aujourd'hui des étrangers. Cette proportion est deux fois plus élevée que la part des étrangers à la population totale. L'immigration de masse a déclenché une bombe à retardement qui fera exploser nos institutions sociales.



Guy Parmelin, conseiller national et membre de la Commission de la sécurité sociale et de la santé, Bursins (VD)

Le Conseil fédéral est désormais contraint d'avouer que les conséquences de l'immigration démesurée

subie par la Suisse sont incalculables. Par exemple, l'AVS bénéficie certes de cotisants supplémentaires grâce à l'arrivée en force d'étrangers, mais ces mêmes cotisants revendiqueront un jour une rente. Ou, en d'autres termes : l'AVS ne peut être financée à long terme selon le principe de la boule de neige.

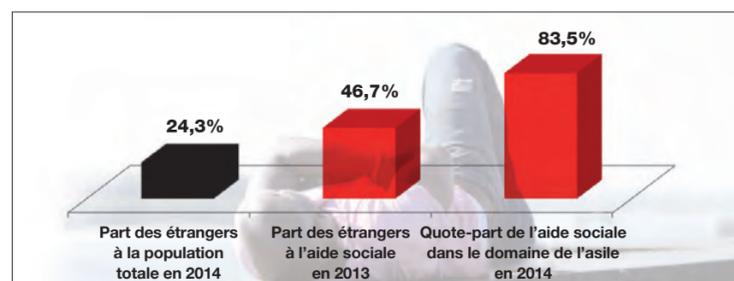
L'assurance-chômage surchargée

L'assurance-chômage ressent aujourd'hui déjà les effets négatifs de l'immigration. Alors que les Suissesses

et les Suisses versent dans l'ensemble beaucoup plus qu'ils ne perçoivent, les citoyens UE ne financent que 80% des prestations AC qu'ils touchent. Les ressortissants de pays tiers bénéficient même de prestations de chômage égales au triple du montant total de leurs cotisations. Cette situation inacceptable pourrait rapidement s'aggraver si les conditions économiques se détériorent.

L'aide sociale, un baril de poudre

Mais la situation est particulièrement grave dans l'aide sociale dont les charges ont plus que doublé entre 2003 et 2012 pour atteindre 2,4 milliards de francs. Cette facture est surtout alourdie par le secteur de l'asile puisque plus de 83% de ces personnes touchent l'aide sociale. Ce taux dépasse même 90% pour certains ressortissants comme les Erythréens. Ces personnes ne trouveront sans doute jamais un travail et resteront indéfiniment à charge des communes – d'où une augmentation des impôts et des tensions sociales.



Les étrangers vivant en Suisse touchent deux fois plus souvent l'aide sociale; 8 personnes de l'asile sur 10 reçoivent l'aide sociale.

Impressum

ÉDITION SPÉCIALE est une publication de l'Union démocratique du centre UDC | tirage : 1'025'258 exemplaires
Edition et rédaction : UDC Suisse, Secrétariat général | Case postale 8252 | 3001 Berne | Tél. 031 300 58 58 |
Fax : 031 300 58 59 | info@udc.ch | www.udc.ch | Conception et graphiques : GOAL AG für Werbung und Public Relations,
8450 Andelfingen | Crédits photos : iStockphoto, admin.ch, AZ, parlament.ch, Swisspanorama.ch, Anita Troller
(InterConnections Zürich), UDC Suisse | Caricatures : Martin Guhl | Imprimerie : DZZ Druckzentrum Zürich AG. Attention :
ce journal n'est ni une publicité, ni une réclame, mais une information politique. Il doit donc être déposé également dans
les boîtes aux lettres munies d'un autocollant refusant la publicité. Merci de votre compréhension.

Ne pas bétonner la Suisse

Chaque seconde la Suisse perd 1,1 mètre carré de terre cultivable. Cela fait sur une année l'équivalent de 4500 terrains de football! L'immigration est le principal facteur activant cette extension de la surface construite. Il faut que nous retrouvions le sens de la mesure pour sauvegarder notre espace vital.



Catherine Buchet, conseillère communale et candidate au Conseil national, Montreux (VD)

L'actuelle immigration de masse de quelque 80 000 personnes par an en chiffre net exige la mise à disposition d'environ 35 000 logements chaque an-

née. Les infrastructures (routes, chemins de fer, écoles, approvisionnement énergétique, eau, eaux usées, etc.) doivent également être adaptées à ce développement.

Les trois quarts du territoire suisse sont improductifs. C'est dire que l'explosion de l'immigration met surtout à contribution des surfaces agricoles cultivables. A mains endroits le Plateau suisse donne déjà l'image d'une agglomération en continue. L'espace vital naturel est pourtant une base essentielle de la qualité de la vie ainsi que de l'approvisionnement alimentaire de notre pays. Nous devrions également laisser profiter nos enfants et nos petits-enfants des beautés exceptionnelles des paysages suisses.

Expulser enfin les étrangers criminels

Il y a presque cinq ans – en novembre 2010 – le peuple et les cantons ont approuvé l'initiative pour le renvoi des étrangers criminels. Le but est de faire quitter le pays aux étrangers condamnés pour un délit grave. Malgré la décision claire et nette du souverain, le Conseil fédéral et le parlement refusent toujours d'appliquer cette initiative. Il faudra donc que le peuple tranche une nouvelle fois.

Depuis l'acceptation de l'initiative sur le renvoi, la Constitution fédérale exige que les délinquants étrangers condamnés pour un grave délit violent ou sexuel, pour trafic de drogue, cambriolage et abus des institutions sociales soient expulsés après avoir purgé leur peine et frappés d'une interdiction d'entrer en Suisse. La majorité de centre gauche du parlement vient d'approuver une loi d'application totalement inefficace.

Au mépris de la sécurité

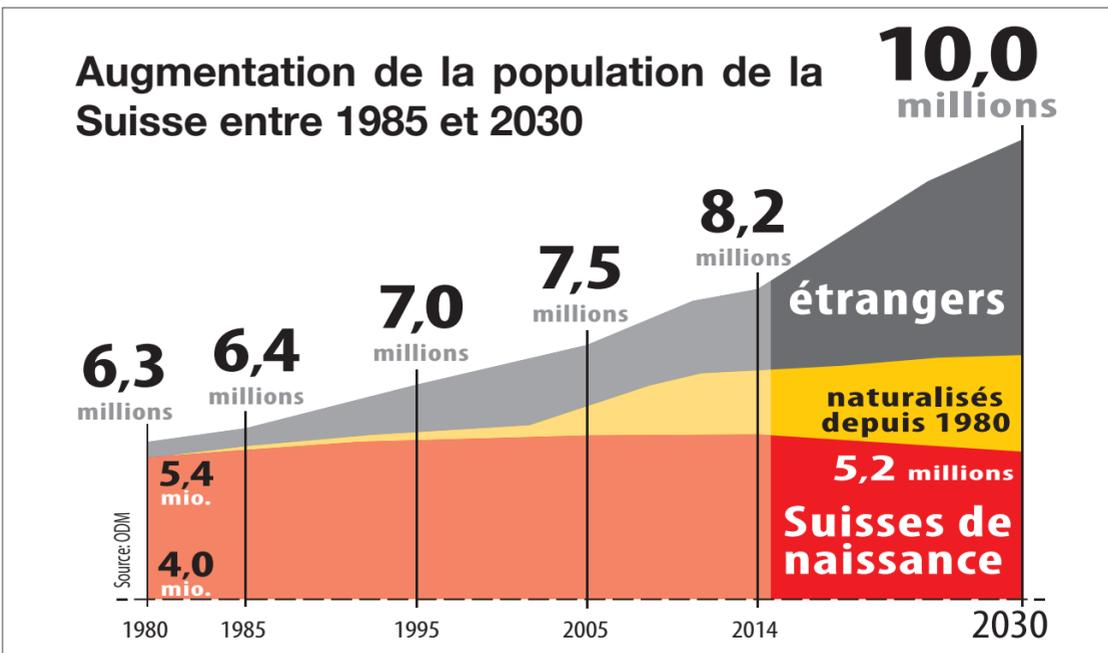
Au lieu d'appliquer fidèlement l'initiative sur le renvoi, les partis du centre gauche ont adopté une dite « clause pour les cas de rigueur ». Les juges trouveront ainsi toujours un

Environ la moitié de tous les délinquants sont des étrangers!

Homicide (art. 111–114 CPS):	57,7% étrangers
Lésions corporelles graves (art. 122 CPS):	50,0% étrangers
Cambriolage (art. 139 CPS):	73,1% étrangers
Viol (art. 190 CPS):	61,4% étrangers
Trafic d'êtres humains (art. 182 CPS):	95,7% étrangers
Séquestration/enlèvement (art. 183 CPS):	52,6% étrangers

Source : OFS, inculpés recensés par la police en 2014

Augmentation de la population de la Suisse entre 1985 et 2030



Quelque 750 000 personnes ont immigré en Suisse durant les dix dernières années. Si ce développement se poursuit, la population de la Suisse se composera en 2030 de plus de 50% d'étrangers et de naturalisés.

motif pour renoncer à ordonner une expulsion : le trafiquant de drogues X a un enfant en Suisse (même s'il ne s'en est jamais occupé); l'assassin Y a déjà vécu quelques années en Suisse, il est bien intégré et d'ailleurs il a fait de grand progrès en prison dans l'apprentissage de la langue française, etc.

Actuellement, seuls 500 criminels étrangers sont renvoyés chaque année dans leur pays. Un chiffre quasiment négligeable quand on consulte la statistique du groupe d'experts de la Confédération : en vertu de la liste des délits retenue par l'initiative, quelque 16 000 délinquants étrangers devraient quitter chaque année la Suisse. Environ la moitié d'entre eux, donc quelque 8000, sont illégalement en Suisse. Ces chiffres illustrent le risque énorme qu'une pratique d'expulsion laxiste fait courir à la sécurité publique en Suisse.

Initiative de mise en œuvre

En 2016, le peuple suisse devra se rendre une nouvelle fois aux urnes pour exiger définitivement l'expulsion des étrangers criminels grâce à l'initiative populaire dite de mise en œuvre. Cette initiative comprend une liste de délits qui sera inscrite dans la Constitution fédérale et directement applicable. Ainsi, le souverain pourra s'imposer face au gouvernement et au parlement qui, depuis des années, refusent de faire leur travail.



Raymond Clottu, conseiller national, La Brévine (NE)

Combien de migrants supporte la Suisse ?

Roger Köppel, rédacteur en chef de l'hebdomadaire « Weltwoche », répond à une interview d'Édition Spéciale sur les thèmes de la prospérité, de la croissance et de l'application de l'initiative contre l'immigration de masse. Il est temps, dit-il, de prendre activement parti pour le parti de la Suisse.

La Suisse a-t-elle besoin de croissance économique ?

Roger Köppel : Oui. La Suisse est un pays sans richesse minière et sans colonie. Elle vit exclusivement des efforts et de la créativité des hommes et des entreprises qui y travaillent dans le cadre d'un régime économique aussi libéral que possible.

Cette croissance dépend-elle de l'immigration ?

Non. Mais une immigration mesurée et gérée selon des critères raisonnables est dans l'intérêt de l'économie suisse. Actuellement, nous subissons une immigration de masse incontrôlée qui nuit à la Suisse et à son économie.

Une politique libérale ne comprend-elle pas aussi la libre circulation des personnes ?

Non. La libre circulation des personnes est une erreur de construction tout comme l'euro.

A quelles conséquences vous attendez-vous si l'immigration se poursuit ces prochaines années au même niveau qu'aujourd'hui ?

Plus de criminalité, plus de chômage, des infrastructures de transport surchargées, des institutions sociales encore plus endettées, plus de bétonnage des paysages, plus de stress et d'insatisfaction chez les Suissesses et les Suisses, moins de productivité et moins de prospérité.

Pourquoi la politique a-t-elle tant de peine à appliquer la décision populaire du 9 février 2014 ?

Les élus politiques ont refusé d'emblée d'accepter cette décision. Le Conseil fédéral et une majorité politique à Berne l'ont combattu âprement et aujourd'hui ces milieux mettent tout en œuvre pour empêcher son application. Depuis peu, même les organisations économiques participent à la campagne contre l'UDC. Ces comportements s'expliquent par des intérêts égoïstes et politiques à court terme. La libre circulation des personnes offre une main-d'œuvre bon marché à l'économie. Comme le parlement, le Conseil fédéral est dominé par le centre-gauche. On veut se rapprocher de l'UE parce qu'à Bruxelles ce sont les politiciens qui décident et non pas le peuple. Les élus suisses cherchent à se débarrasser

d'une démocratie directe devenue inconfortable pour eux. Voilà pourquoi le Conseil fédéral veut conclure avec l'UE un dit accord-cadre qui subordonnerait la Suisse au droit et aux juges UE.

Que devons-nous faire si l'UE refuse de négocier une adaptation de l'accord de libre circulation des personnes ?

Appliquer l'initiative! L'heure nous est favorable. L'UE croule sous les problèmes. Je ne crois pas que Bruxelles souhaite détruire l'un des derniers pays qui paie ponctuellement ses factures sans qu'on soit au préalable contraint de lui offrir des crédits par milliards.

Quelle direction la Suisse prend-elle ces prochaines années ?

La Berne fédérale est dominée par la gauche interpartis. Politique de gauche signifie toujours plus d'impôts et de taxes, toujours plus d'UE et toujours plus d'immigration incontrôlée, qu'elle soit légale ou illégale. Je suis cependant optimiste, je crois et j'espère que les forces politiques de droite progresseront à nouveau lors des prochaines élections. Quant à l'UDC, elle est comme un roc dans la tempête.

Quelle était votre motivation d'entrer en politique ?

Il ne me suffit plus d'écrire. Je ne supporte plus de voir de l'extérieur la Berne fédérale détruire progressivement le modèle à succès suisse. Il est temps de prendre activement parti, de prendre le parti de la Suisse.

Que croyez-vous pouvoir faire bouger à Berne ?

Je m'engage pour la Suisse. Je défends la

Suisse comme journaliste, aussi face aux attaques de l'étranger, par exemple à la télévision. Si je suis élu – le chemin jusque-là est encore long – j'aurai recours à toutes mes capacités pour empêcher que la Suisse soit bradée à l'UE et finalement détruite. Je veux aussi m'engager pour une meilleure coopération entre forces politiques de droite. Il faut oublier toutes les susceptibilités mesquines. Il s'agit tout de même de la Suisse.

Roger Köppel

- ▶ Candidat au Conseil national dans le canton de Zurich
- ▶ Rédacteur en chef et éditeur de l'hebdomadaire « Weltwoche »
- ▶ Entrepreneur médiatique et journaliste
- ▶ Marié, père de 3 enfants
- ▶ Né en 1965, domicilié à Küsnacht (ZH)



Accords bilatéraux, oui ; mais pas à n'importe quel prix

La Suisse est une des économies nationales les plus ouvertes du monde. L'entretien d'échanges commerciaux intenses avec notre voisine, l'UE, va de soi. Cela dit, les relations bilatérales doivent toujours être conçues de manière à assurer les mêmes droits aux deux parties. Elles ne constituent pas un but en soi, contrairement à ce que fait penser le débat actuel.



« Ce serait littéralement suicidaire pour la Suisse que d'abandonner son indépendance, son autodétermination et sa marge de manœuvre politique pour tenter de sauver quelques accords. »

Thomas Matter, entrepreneur, conseiller national, Meilen (ZH)

La Suisse a conclu avec l'UE au total 283 accords bilatéraux qui régissent les domaines les plus divers, depuis l'accord de libre-échange de 1972 jusqu'à l'accord concernant l'échange automatique de renseignements qui n'a pas encore franchi le cap du parlement. Les discussions actuelles portent sur les accords bilatéraux I, donc sur sept contrats qui ont été conclus en 1999. Le peuple et les cantons suisses ont décidé l'an passé que l'un de ces contrats, l'accord de libre circulation des personnes, n'était plus acceptable dans sa forme actuelle, parce que ses conséquences pour la Suisse sont trop négatives. Une immigration de masse de quelque 80 000 personnes par an porte atteinte de plus en plus gravement à l'économie nationale, aux infrastructures, au paysage et à la qualité de la vie.

Il ne s'agit pas d'isolement

Les six autres accords bilatéraux I concernent les transports terrestres, les transports aériens, les obstacles techniques au commerce, les marchés publics, l'agriculture et la recherche. Ces

accords peuvent être poursuivis du point de vue suisse, mais ils ne revêtent pas tous la même importance pour elle. Par exemple, l'accord sur les transports terrestres intéresse avant tout l'UE. Il faut aussi rappeler que l'accord sur la libre circulation des personnes ne correspondait pas à l'époque à un souhait de la Suisse. La Suisse peut parfaitement y renoncer, car elle peut à tout moment recruter à l'étranger la main-d'œuvre dont elle a besoin si le marché du travail national ne répond plus à ses besoins.

« La Suisse est un important partenaire commercial pour l'UE. »

Faire confiance à nos forces

Les accords bilatéraux I étant liés entre eux, la question est de savoir ce qui se passe si celui concernant la libre circulation des personnes est résilié. Les six accords bilatéraux mentionnés plus

haut sur le total de 283 seraient en premier lieu concernés. Il paraît cependant douteux que l'UE y renonce. La Suisse est un important partenaire commercial pour l'UE. Elle exporte plus en Suisse que la Suisse n'exporte dans l'UE. Les entreprises UE ne veulent en aucun cas perdre le marché suisse. De surcroît, les échanges commerciaux internationaux sont en premier lieu garantis par les règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et l'accord de libre-échange.

Ne pas surévaluer les relations avec l'UE

Il existe donc de toute manière une voie pragmatique. L'UE est certes un partenaire commercial important, mais l'économie helvétique doit prendre une orientation globale et ne pas se placer dans une dépendance unilatérale. La crise qui frappe l'euro confirme cette nécessité. Ce serait même littéralement suicidaire pour la Suisse que d'abandonner son indépendance, son autodétermination et sa marge de manœuvre politique pour tenter de sauver quelques accords.

Rester libre – sans UE

L'indépendance et l'autodétermination avantagent la Suisse dans la concurrence internationale. Ces qualités sont à l'origine de notre succès économique et de notre prospérité. Pour les conserver, nous devons absolument éviter de conclure de nouveaux traités qui permettent à l'UE d'intervenir dans nos affaires.



Nadja Pieren, conseillère nationale, Berthoud (BE)

« La Suisse est parfaitement positionnée comme pays ouvert au monde et non-membre de l'UE. »

La Suisse se porte très bien si on la compare aux pays membres de l'UE. Le succès économique de ces dernières décennies, elle le doit aux faits qu'elle est un pays ouvert au monde, qu'elle n'est pas membre de l'UE et qu'elle décide elle-même de son sort. Notre démocratie directe vivante, notre fédéralisme et notre sens marqué de la liberté personnelle et entrepreneuriale confèrent à notre économie nationale son caractère particulier.

Sauvegarder l'autodétermination

En raison de pressions extérieures, mais aussi à cause des agissements d'opportunistes politiques dans le pays même, la Suisse a abandonné au fil des ans des avantages qui la rendaient si attrayante pour la création d'emplois, pour des investissements et des innovations. Des qualités importantes comme la protection de la sphère privée, un marché du travail souple et un Etat svelte sont constamment remises en question et même abandonnées à la légère par une majorité politique de centre-gauche. Cette orientation politique est désastreuse parce qu'elle affaiblit l'économie et l'autodétermination de la Suisse.

Sacrifier nos propres droits

Mais le développement le plus fatal est sans doute l'abandon progressif de notre autodétermination juridique et politique. Nous cédon constamment des compétences à des organisations et tribunaux internationaux. Les traités dynamiques avec l'UE ainsi que les conventions et directives au niveau du Conseil de l'Europe, de l'ONU et de l'OCDE affaiblissent notre démocratie directe, donc l'autodétermination du souverain, du peuple et des cantons. Le développement indépendant du droit suisse est de plus en plus entravé.

Initiative pour l'autodétermination

L'initiative populaire "Le droit suisse au lieu de juges étrangers (initiative pour l'autodétermination)" permet de corriger ce mauvais cap. Elle garantit le droit de participation du peuple et l'autodétermination juridique. La pérennité du modèle à succès suisse en dépend.

Signez maintenant !

www.initiative-autodetermination.ch



« Car ici, c'est moi qui décide ! »



Hansjörg Knecht

- candidat au Conseil national et au Conseil des Etats dans le canton d'Argovie
- administrateur et copropriétaire de Knecht Mühle SA, Leibstadt
- né en 1960
- domicilié à Leibstadt
- marié avec Rita



Entreprise familiale indépendante, Knecht Mühle SA est une importante minoterie pour le froment et des travaux spéciaux. Elle possède son propre centre de récolte de blé. Fonctionnant 24 heures sur 24 et entièrement automatisée, cette installation fournit des farines de grande qualité pour le pain quotidien de plus de 300 000 personnes.

« Dans la démocratie directe suisse, le peuple est le patron. Ce principe a fait ses preuves. Les représentants du peuple ne sont pas des seigneurs, mais les serviteurs du peuple. »

En tant que chef d'entreprise, Hansjörg Knecht sait qu'il existe encore une grande marge de manœuvre pour décharger l'industrie et, partant, garantir des emplois en Suisse.

Politique européenne : les dés pipés du Conseil fédéral

Les objectifs de la politique extérieure de la Suisse sont définis à l'article 2 de la Constitution fédérale : « La Confédération suisse protège la liberté et les droits du peuple et elle assure l'indépendance et la sécurité du pays. » Le peuple et ses représentants au Conseil national et au Conseil des Etats sont censés contrôler que la politique extérieure du Conseil fédéral obéisse à ce principe.



Yves Nidegger, conseiller national, Genève (GE)

Qu'en est-il en réalité des objectifs de politique extérieure que poursuit la Berne fédérale ? Le Conseil fédéral et les chambres œuvrent-ils vraiment pour l'indépendance du pays, la sauvegarde des droits démocratiques et la préservation de la neutralité ? La réponse est non. La gauche milite ouvertement pour l'adhésion de la Suisse à l'UE. Le Conseil fédéral et les autres partis, sauf l'UDC, le font plus sournoisement. En ce moment même, le Conseil fédéral œuvre d'arrache-pied pour abolir la voie bilatérale, qui règle les rapports entre la Suisse et l'UE depuis le rejet de l'EEE par le peuple en

1992, au profit d'un futur accord-cadre multilatéral à conclure, dit d'intégration institutionnelle, obligeant la Suisse à reprendre automatiquement les évolutions du droit de l'UE sous le contrôle juridictionnel de la Cour européenne de justice. L'histoire a donné un nom à ce genre d'accord : traité colonial ; un acte par lequel le droit d'une puissance dominante s'applique sur le territoire d'un Etat dominé, lequel en perd bien évidemment sa souveraineté. Cette volonté d'adhésion qui n'ose pas dire son nom explique l'entêtement du Conseil fédéral à refuser de retirer la demande d'adhésion que la Suisse avait déposée avant le vote sur l'EEE en 1992 et la présentation de l'adhésion à l'UE comme « objectif stratégique » de sa politique extérieure.

Colis piégé

L'UDC n'entre en matière sur des accords avec l'UE que s'ils sont conformes aux intérêts de la Suisse et, bien évidemment, sans une reprise « dynamique » ou « automatique » des évolutions du droit de l'UE qui torpillerait la souveraineté du pays. Plutôt que de se laisser hypnotiser par une UE qui s'enfonce dans la crise, la Suisse gagnerait à voir plus grand et plus loin en s'engageant plus largement qu'elle ne le fait aujourd'hui sur

des marchés porteurs, là où la croissance est annoncée, ce qui n'est pas le cas de l'Europe. Au lieu de cela, le conseiller fédéral Didier Burkhalter nous annonce à la fin du mois de juin dernier, à la suite d'une discussion de politique européenne, la décision du Conseil fédéral de présenter un « paquet » ne comprenant – en guise de mise en œuvre du 9 février – que de légères et ponctuelles adaptations de la

libre circulation et en contrepartie un accord-cadre de soumission institutionnelle de la Suisse à l'UE. On est à des années lumières du mandat constitutionnel. Le « paquet » proposé n'est rien d'autre qu'un colis piégé.

Une adhésion qui n'ose pas dire son nom

Un rattachement institutionnel à l'UE correspond à une exigence de Bru-

xelles, qui cherche à étendre son pouvoir sur tout le continent, mais en aucun cas aux intérêts bien compris de la Suisse. Dans leur majorité, les citoyens suisses ne veulent pas d'une reprise « dynamique » de droit UE, ni d'une soumission aux décisions des juges étrangers de la Cour européenne de justice. Ils savent qu'un tel traité ferait de la Suisse un Etat satellite de l'UE et conduirait fatalement à l'adhésion. Ils ne veulent pas renoncer à la Suisse. Le Conseil fédéral le sait, raison pour laquelle il manœuvre sournoisement.

La Suisse a besoin d'une UDC forte, seule capable de tout mettre en œuvre pour que le Conseil fédéral ne parvienne pas à cette adhésion qui n'ose pas dire son nom.

La décision du Conseil fédéral de ne pas révéler son jeu avant les élections fédérales du 18 octobre prochain relève d'une tactique électorale indigne car contraire aux intérêts du pays. L'UDC invite le Conseil fédéral à jouer cartes sur table en informant dans les plus brefs délais les citoyennes et les citoyens, ainsi que le parlement, de ses réelles intentions en politique européenne. Sans manœuvres sournoises ni agenda caché.



Les combines de bas étage du Conseil fédéral : le projet d'accord-cadre avec l'UE prévoit en effet la reprise « dynamique » de droit UE et, en cas de divergences d'interprétation et de litiges, la subordination de la Suisse aux juges étrangers de la Cour de justice UE.

L'accord-cadre est extrêmement dangereux pour l'économie suisse

L'accord-cadre visé par le Conseil fédéral en vue du rattachement aux institutions de l'UE comporte des risques énormes pour notre économie. La reprise dynamique de droit UE et l'acceptation de la Cour de justice UE comme instance judiciaire suprême dans l'interprétation de ce droit exposerait la Suisse à un flot de régulations d'inspiration socialiste émanant de Bruxelles. Conséquence : l'économie suisse serait attachée par des interventions étatiques et des mesures bureaucratiques hostiles à l'économie d'une ampleur inimaginable.



Jean-François Rime, conseiller national et président de l'Union suisse des arts et métiers, Bulle (FR)

La nouvelle législation concernant les denrées alimentaires indique fort bien la direction que prend aujourd'hui déjà cette reprise dynamique de droit UE. Ce développement s'accéléra et touchera finalement tous les autres domaines importants de la politique économique. La nouvelle loi sur les denrées alimentaires déclenche en effet une vague de régulation avec 29 ordonnances. Elle exige la création de 9 postes administratifs supplémentaires et des investissements par millions dans l'informatique au seul niveau fédéral. Nous pouvons encore empêcher le pire et apporter des corrections au système. Mais avec la reprise dynamique de droit UE, la Suisse serait contrainte de se soumettre aux règles et directives de Bruxelles. L'éco-

nomie suisse serait exposée sans protection aucune à la manie régulatrice de l'UE.

Les branches économiques seront mises sous tutelle et l'appareil bureaucratique se gonflera sans limite. Le même constat vaut pour la protection des consommateurs, la protection de l'environnement ou la prévention. Le droit syndical sera renforcé et des exigences comme la responsabilité soli-

daire, des obligations chicanières en matière de saisie du temps de travail et de réglementation des vacances, de nouveaux quotas, une police des salaires, des plaintes collectives, des tarifs unisexes de type Gender, de longs congés parentaux et d'autres prétextes acquis UE chargeront lourdement l'économie suisse, restreindront la liberté des citoyens, feront augmenter les impôts et détruiront un marché du travail jusque-là compétitif et flexible.



Un accord-cadre avec l'UE renforcerait la frénésie d'une réglementation continue. La conséquence, en plus des coûts élevés, serait l'augmentation du chômage en Suisse.



L'UE évolue toujours plus vers une centralisation. C'est dire si l'argent de la Suisse intéresse Bruxelles !

L'UDC en bref

-  Nous comptons environ 90 000 membres.
-  Nous nous engageons pour une Suisse indépendante, libérale et neutre. Nous nous opposons catégoriquement à une adhésion à l'UE.
-  Depuis les dernières élections au Conseil national en 2011, l'UDC a remporté les élections dans 19 cantons sur 24. Elle a donc augmenté le nombre de ses suffrages et/ou gagné des mandats parlementaires supplémentaires.
-  L'UDC compte aujourd'hui 54 sièges au Conseil national et 5 sièges au Conseil des Etats. Elle espère au moins conserver ces mandats lors des élections du 18 octobre 2015.

Informations supplémentaires sur www.udc.ch

La direction de l'UDC 2014/2015



TONI BRUNNER
Président du parti (SG)



ADRIAN AMSTUTZ
Président du groupe (BE)



NADJA PIEREN
Vice-présidente (BE)



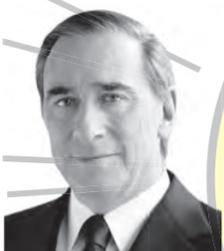
OSKAR FREYSINGER
Vice-président (VS)



LUZI STAMM
Vice-président (AG)



CHRISTOPH BLOCHER
Vice-président (ZH)



WALTER FREY
Vice-président (ZH)



JUDITH UEBERSAX
Vice-présidente (SZ)



CLAUDE-ALAIN VOILET
Vice-président (VD)

La tradition a un nom: UDC.



Pour que la Suisse reste la Suisse.

L'indépendance, la souveraineté, la démocratie directe, la neutralité et le fédéralisme sont les piliers de notre Etat. Nos ancêtres les ont créés et se sont battus pour les conserver. Nous continuons de les défendre tout en sachant que la liberté n'existe pas sans sécurité. Dans le Pacte fédéral qui marque la naissance de notre Confédération, les fondateurs de notre pays ont juré de ne jamais reconnaître de juges étrangers. Dans son préambule, notre Constitution fédérale stipule que seul est libre celui qui use de sa liberté et que la force de la communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres. Fidèles à cette tradition, les candidates et candidats de l'UDC prennent les engagements suivants face à la population de la Suisse:

Nous voulons

-  combattre le rattachement à l'UE et la reconnaissance de juges étrangers afin que nous puissions nous-mêmes décider de notre sort ;
-  limiter l'immigration pour empêcher une Suisse à 10 millions d'habitants, car nous voulons sauvegarder une patrie intacte dans laquelle il fait bon vivre ;
-  expulser les étrangers criminels et combattre les abus dans le droit d'asile afin que nous puissions vivre en sécurité ;
-  des impôts modérés pour tous et moins de régulations étatiques afin de sauvegarder l'emploi.



Réunis le 22 août à St. Luzisteig, les candidates et les candidats de l'UDC aux élections fédérales ont approuvé la promesse électorale.



www.udc.ch

UDC Suisse, case postale 8252, 3001 Berne, CCP 30-8828-5

DONC, LE 18 OCTOBRE
VOTEZ UDC.

Deux questions à notre conseiller fédéral Ueli Maurer

Comment qualifiez-vous nos rapports avec l'UE?

Ils sont marqués par un malentendu capital: l'UE ne comprend pas que nous voulions rester un pays indépendant et souverain. Elle croit que nous cherchons à nous intégrer dans l'UE. Il est possible que nous n'exprimions pas toujours clairement que tel n'est pas notre objectif – sinon Bruxelles n'exigerait pas aujourd'hui que nous nous subordonnions à son droit et à ses juges. En agissant de la sorte, nous perdrons notre indépendance et nous deviendrons dans les faits une partie de l'UE.



Notre conseiller fédéral Ueli Maurer, chef du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS)

A votre avis, à quels niveaux la Suisse doit-elle principalement intervenir pour renforcer sa sécurité?

A deux niveaux: d'abord à celui de la sécurité intérieure. La criminalité commence à affecter sérieusement notre qualité de vie. Nombre de personnes sont insécurisées. Nos citoyennes et nos citoyens ont droit à ce que leur intégrité physique, leur vie et leur propriété soient protégées. Il faut sérieusement agir dans ce domaine – notamment en renvoyant enfin systématiquement les étrangers criminels comme le peuple l'a décidé.

Ensuite, nous devons à nouveau équiper notre armée de manière à ce qu'elle soit apte à garantir la sécurité face à des menaces très diverses. N'oublions pas que l'insécurité augmente dans le monde: effondrement des Etats au Proche Orient, propagation de l'Etat islamique, tensions est-ouest accrues et guerre en Ukraine, risque croissant de terrorisme islamique...

L'UDC proche de vous

De Genève à Coire, d'enrichissantes conversations dans les rues et dans les foires.



BEA, Berne



Saint-Gall



Fribourg



Gare de Zurich



Genève



Luga, Lucerne



Kerns (OW)



Fête de Coire (GR)

Du parti des paysans, artisans et bourgeois à l'UDC d'aujourd'hui

L'UDC tire ses racines du parti des paysans, artisans et bourgeois (PAB). Le parti des paysans a été fondé en 1917 à Zurich, le parti des paysans et artisans en 1918 à Berne. Les deux formations se sont réunies en 1921 pour former le PAB qui s'est installé au niveau national en 1937. En 1929, Rudolf Minger, un grand ami du Général Guisan, a été le premier politicien de notre parti à être élu au Conseil fédéral. Extrêmement populaire, Rudolf Minger est aujourd'hui encore considéré comme un des conseillers fédé-

raux les plus aimés et les plus connus de l'histoire suisse. L'heure du conseiller fédéral PAB Friedrich Traugott Wahlen a sonné durant la Deuxième Guerre mondiale.

C'est lui qui est à l'origine du fameux «Plan Wahlen» qui a contribué à l'approvisionnement alimentaire de la Suisse durant ces années difficiles. Même les surfaces vertes des villes ont servi à cultiver des pommes de terre, des betteraves et du blé. Le degré d'auto-approvisionnement de la Suisse en denrées alimentaires a ainsi été porté

de 52% en 1939 à 72% en 1945. En 1971, le PAB a fusionné avec les partis démocratiques de Glaris et des Grisons pour former l'Union démocratique du centre (UDC).

En 1992, l'UDC, seule contre tous les milieux établis, a combattu l'adhésion de la Suisse à l'EEE. Le peuple suisse l'a suivie et a choisi l'indépendance de son pays. Depuis, l'UDC a plus que doublé sa base électorale. La part de l'UDC aux suffrages se situe actuellement à 26,6% au niveau national.



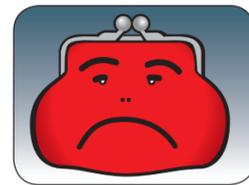
Rudolf Minger et Friedrich Traugott Wahlen, deux personnalités éminentes PAB/UDC. Conseiller fédéral de 1987 à 2000, Adolf Ogi a conquis les cœurs des Suissesses et des Suisses par son dynamisme chaleureux. Christoph Blocher et Ueli Maurer ont fait de l'UDC le premier parti de Suisse. Comme conseillers fédéraux entre 2003 et 2007 (Christoph Blocher) et depuis 2009 (Ueli Maurer), les deux hommes étaient des grands défenseurs de la liberté et de l'indépendance au sein du gouvernement.

Sans nous ...

... la Suisse serait membre de l'Union européenne (UE)



... les impôts, les redevances et les amendes seraient encore plus élevés



... il y aurait encore plus d'abus dans l'aide sociale



... l'immigration incontrôlée se poursuivrait



... l'expulsion des étrangers criminels ne serait même pas un sujet de discussion



... l'Etat se mêlerait encore plus de la vie des familles



... les automobilistes seraient victimes d'arnaques supplémentaires



... de plus en plus de minarets seraient édifiés en Suisse



ÉLECTIONS 2015 AU CONSEIL NATIONAL ET AU CONSEIL DES ÉTATS

Nos points forts:

- ❖ oui à l'autodétermination de la Suisse – non à l'adhésion insidieuse à l'UE
- ❖ pour une politique efficace à l'égard des étrangers et concernant l'asile
- ❖ pour des impôts bas, le renforcement de l'économie et l'assurance de l'emploi

Notre mascotte: le chien de garde Willy
Suivre Willy sur internet: www.udc.ch/willy ou
sur Facebook: www.facebook.com/chierendegardewilly



Interview

Magdalena Martullo-Blocher, chef de l'entreprise Ems-Chemie



Magdalena Martullo-Blocher au marché Scuntrada à Savognin avec le bœuf «Elvis».



Dans son entreprise avec un apprenti de la production EMS (juillet 2015).



Dans la zone industrielle de Domat/Ems.

Qu'est-ce qui vous a motivée à entrer en politique ?

En tant que responsable de la plus grande entreprise du canton des Grisons, je fais tous les jours l'expérience des dysfonctionnements de notre politique nationale et de ses conséquences pour les entreprises et les citoyens. La politique fédérale actuelle est marquée par des connaissances superficielles et des décisions précipitées prises à la légère. Nous sommes entravés par la surréglementation et l'expansion constante de l'Etat.

« Il n'existe guère de branche économique qui ne souffre pas du flot de prescriptions et de mesures bureaucratiques. »

Il n'existe guère de branche économique qui ne souffre pas du flot de prescriptions et de mesures bureaucratiques. Les domaines de l'environnement et de la sécurité sont des exemples typiques. On peut en dire autant pour la souveraineté fiscale et le système social.

Pourquoi êtes-vous candidate dans le canton des Grisons ?

Comme dirigeante de la plus grande entreprise grisonne, je suis professionnellement et sur le plan privé étroitement liée à ce canton, et cela depuis plus de dix ans. Je sais donc par expérience ce qui ne va pas. Pour un canton périphérique comme celui des Grisons,

il n'est pas facile de se faire entendre à Berne. Je peux changer cela comme conseillère nationale.

Pour quelle Suisse vous engagez-vous ?

Je m'engage pour une Suisse indépendante et fédéraliste, pour une économie performante et une agriculture productive. Je veux me battre aux côtés d'élus politiques qui ont le courage de défendre les forces, les particularités et la liberté de la Suisse.

Voulez-vous suivre sur plan politique également l'exemple de votre père ?

Mon intention n'est pas de prendre la succession de mon père. Mon objectif premier est d'améliorer la politique fédérale. Cela est malheureusement toujours nécessaire malgré l'engagement intense de mon père durant plusieurs décennies. Je songe notamment aux négociations en cours avec l'UE dans le but d'imposer à la Suisse la reprise automatique de droit UE et de subordonner la Suisse à la juridiction de la Cour de justice UE. Un parlement avantageusement composé peut empêcher cela.

Quels sont les principaux défis à relever par l'industrie d'exportation ?

A côté de la menace de reprise de droit UE, je songe à la politique énergétique de la Confédération et aux innombrables nouvelles réglementations qui entravent la liberté d'action des entreprises. La Suisse doit conserver son taux d'imposition attractif, de même que son

efficace système de formation dual, mais en donnant plus de place aux mathématiques et aux sciences naturelles qui concernent précisément les secteurs de l'industrie d'exportation qui créent le plus d'emplois.

Comment jugez-vous les relations bilatérales Suisse-UE ?

La Suisse et son économie se portent beaucoup mieux sans un rattachement à l'UE qui nous empêche d'appliquer les solutions les plus efficaces. Une reprise automatique de droit UE supprime cette marge de manœuvre. Le système politique de l'UE n'est pas favorable à l'économie. Le peuple suisse a accepté l'initiative contre l'immigration de masse. Nous devons l'appliquer et les accords bilatéraux ne sont pas menacés pour autant. Il existe des solutions pratiques à ce niveau. Le Conseil fédéral et les autres partis refusent de les prendre en considération.

Il est beaucoup question du « tournant énergétique ». Votre avis à ce sujet ?

Je crois que le Conseil fédéral et de nombreux parlementaires ont entre-temps réalisé que la Stratégie énergétique 2050, qui subventionne si fortement les énergies solaire et éolienne que même la force

« Il n'est pas si difficile de faire une bonne politique. »

hydraulique n'est plus compétitive, n'est pas praticable. Ces milieux n'ont cependant pas le courage de l'admettre et de faire marche arrière. Aujourd'hui on engage des sommes énormes dans des mauvais investissements et on menace l'approvisionnement électrique de la Suisse. Nous ressentirons encore longtemps les effets de cette erreur stratégique !

Vous êtes mère de trois enfants et chef d'entreprise – comment conciliez-vous ces obligations ?

Comme toujours : je m'efforce de m'organiser le mieux possible. Il n'est pas si difficile de faire une bonne politique. Une bonne solution ne dépend pas de textes de lois aussi détaillés que possible !

« Le système politique de l'UE n'est pas favorable à l'économie. »

Magdalena Martullo-Blocher

- ▶ candidate au Conseil national dans les Grisons
- ▶ chef d'entreprise
- ▶ dirigeante Ems-Chemie membre du comité de l'Association Chimie, Pharmacie, Biotechnologie
- ▶ mariée, trois enfants
- ▶ née en 1969, domiciliée à Meilen et Lenzerheide



Cesser de criminaliser les automobilistes

Jusqu'ici les automobilistes se faisaient surtout ponctionner fiscalement. Aujourd'hui, ils sont en plus criminalisés. Le programme législatif Via sicura est à l'origine d'un véritable terrorisme d'amendes et d'interventions arbitraires dans la vie privée. Il faut corriger ce mauvais cap. Pressurés par une multitude d'impôts, de taxes et de redevances, les automobilistes sont considérés comme les vaches à lait de la nation.

« Les automobilistes sont considérés comme des vaches à lait. »

révéler par la suite qu'elle ne consommait pas régulièrement de l'alcool, l'autorité la considère désormais comme une alcoolique.

Non seulement elle paie une amende et se fait retirer son permis – ce qui est normal – mais en plus elle se voit imposer un mode de vie durant plusieurs années et notamment des règles strictes concernant sa consommation d'alcool. Elle doit régulièrement déposer des échantillons de ses cheveux pour analyse afin de déterminer sa

consommation d'alcool. Il s'agit là d'une mise sous tutelle inadmissible. Ou prenons l'exemple de ce jeune artisan qui, stressé parce qu'il devait déposer une offre dans les délais, a dépassé la limitation de vitesse sur une route sans trafic, donc sans danger. Le permis lui a été retiré pour plusieurs mois et une amende de 20 000 francs a été prononcée contre lui. Son existence professionnelle est en péril.

Une police pour les amendes et non pour la sécurité

Les automobilistes sont désormais criminalisés de manière totalement absurde. On compte aujourd'hui trois fois moins de morts sur les routes qu'il

ya trente ans. Durant cette même période, le nombre de condamnations pour infraction à la loi sur la circulation routière a triplé. Les retraits de permis de conduire ont fait un bond. Les amendes routières représentent aujourd'hui un poste fixe dans les budgets cantonaux et la police est

« Les automobilistes sont aujourd'hui criminalisés de manière absurde. »

chargée de veiller à ces rentrées qui atteignent quelque 700 millions de francs par an. Il est évident que cela n'a plus aucun rapport avec la sécurité routière. En réalité, la présence poli-

cière fait défaut dans d'autres domaines importants pour la sécurité.

Non à l'arbitraire

Il n'est pas tolérable que les automobilistes se fassent arbitrairement criminaliser, frappés d'amendes énormes et privés de leur permis de conduire pendant de longues périodes alors que, parallèlement, des cambrioleurs et des voleurs bénéficient de peines pécuniaires avec sursis. Des politiques qui ont perdu tout sens des réalités ont déclenché ce développement avec une législation totalement excessive baptisée Via sicura. Les excès grotesques de cette législation ratée doivent être corrigés dans les plus brefs délais.



Claude-Alain Voiblet, vice-président UDC Suisse, député, candidat au Conseil national, Lausanne (VD)

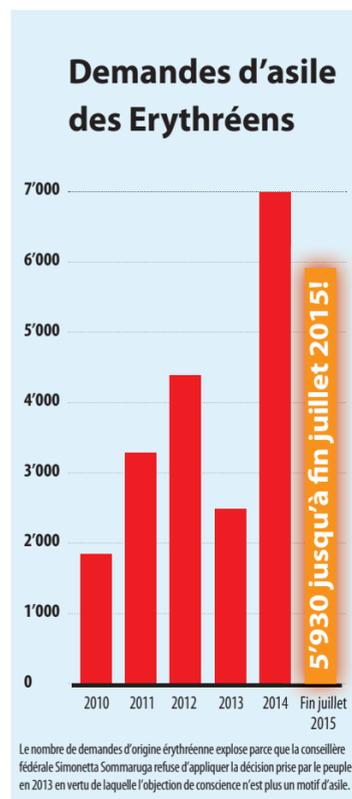
Une jeune femme boit trop d'alcool lors d'une sortie. La police l'arrête lorsqu'elle rentre chez elle sur son scooter et constate un taux d'alcoolémie de 1,6 pour mille. Bien que cette femme n'ait jamais enfreint la loi auparavant et que des analyses supplémentaires des cheveux et du sang aient

Asile : il faut agir immédiatement !

La situation dans le domaine de l'asile s'aggrave de jour en jour. De plus en plus de clandestins et de migrants économiques parviennent à entrer en Suisse grâce aux bandes de passeurs bien qu'ils ne soient nullement menacés dans leur pays d'origine. Les coûts de l'asile explosent et les cantons et les communes en supportent les conséquences à divers niveaux. Ce développement provoque une inquiétude croissante dans la population. L'UDC invite le département Sommaruga à agir enfin avec détermination et à appliquer les lois en vigueur.



La Confédération prévoit environ 30 000 demandes d'asile pour 2015. 60 % de ces personnes auront le droit de vivre durablement en Suisse, bien que la très grande majorité d'entre elles ne soient ni persécutées, ni menacées dans leur intégrité physique.



Céline Amaudruz, conseillère nationale, Genève (GE)

La Suisse a une longue tradition d'accueil de réfugiés dont la vie ou l'intégrité physique est menacée. Cette tradition est cependant abusée et minée quand n'importe qui parvient à décrocher une autorisation à rester en Suisse juste pour bénéficier de conditions de vie meilleures que dans son pays d'origine. Or, c'est exactement ce qui se

passé depuis quelque temps et ce qui provoque un malaise et des tensions dans notre pays. Grâce aux frontières ouvertes, de plus en plus de personnes affluent en Suisse en cherchant avant tout à profiter des excellentes prestations sociales et médicales de notre pays.

De plus en plus d'abus

L'effet multiplicateur de cette mauvaise politique est énorme et ses conséquences deviennent insupportables :

- ▶ Deux tiers des requérants d'asile sont reconnus comme réfugiés ou admis provisoirement. Cette proportion était inférieure à un tiers en 2013 alors que la situa-

tion dans les principaux pays d'origine n'a guère changé.

- ▶ la majorité des requérants d'asile proviennent actuellement d'Erythrée. Il ne s'agit donc pas d'une région en guerre – comme la Syrie, par exemple – ainsi qu'on le prétend souvent.
- ▶ en comparaison internationale, la Suisse a reçu durant les trente années écoulées un nombre de demandes largement supérieur à la moyenne et a donc dû assumer des charges sensiblement

« La majorité des requérants d'asile proviennent actuellement d'Erythrée. »

plus élevées que la majorité des autres Etats européens.

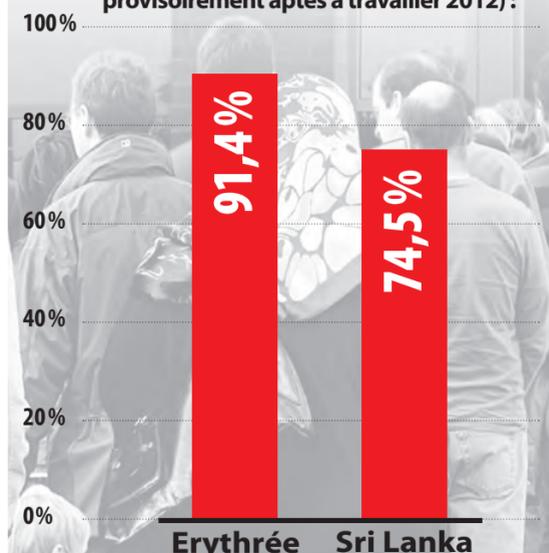
- ▶ les coûts annuels provoqués par l'industrie de l'asile et de l'aide au développement ont entre-temps atteint quelque 6 milliards de francs par an. A lui seul, le secteur de l'asile représente des charges annuelles estimées à trois milliards de francs.
- ▶ ces charges frappent de plus en plus les communes qui, après un petit nombre d'années, doivent assumer la totalité des coûts d'entretien, notamment au niveau de l'aide sociale.
- ▶ les abus sont toujours beaucoup trop nombreux. Un exemple : alors que les personnes du domaine de l'asile représentent

0,6% de la population, elles ont commis l'an passé 4% des violations du Code pénal.

« À la Berne fédérale, seule l'UDC se bat pour une politique d'asile rigoureuse et contre les abus qui ne cessent d'augmenter. »

Le constat est facile à faire : à la Berne fédérale, seule l'UDC se bat pour une politique d'asile rigoureuse et contre les abus qui ne cessent d'augmenter. Plus d'UDC au parlement signifie donc aussi moins d'abus et, partant, moins de coûts.

Quote-part de l'aide sociale (réfugiés et personnes admises provisoirement aptes à travailler 2012) :



A titre de comparaison, la proportion d'assistés sociaux parmi les citoyens suisses était de 2,2% en 2013.

(Source : réponse du Conseil fédéral à une intervention parlementaire de l'UDC)

Commentaire

Depuis 25 ans l'UDC se bat pour une politique rigoureuse à l'égard des étrangers et dans le domaine de l'asile.

Il est urgent d'imposer un moratoire d'au moins un an en politique d'asile. Concrètement : plus de reconnaissances de réfugiés et plus d'admissions provisoires pendant un an. Pour atteindre cet objectif, la Suisse doit à nouveau contrôler de manière autonome ses frontières et empêcher les immigrants clandestins d'entrer. Il s'agit d'appliquer enfin les dispositions légales en vigueur : une personne arrivant d'un Etat tiers sûr n'a pas droit à une procédure d'asile. En contrepartie, la Suisse peut augmenter son aide sur place. Les moyens financiers à cet effet sont disponibles puisque l'aide au développement est dotée d'un budget de 3 milliards de francs par an.

Limiter l'immigration

L'immigration doit être immédiatement gérée et réduite sensiblement comme l'exige l'initiative populaire « contre l'immigration de masse » approuvée par le peuple et les cantons. Les instruments nécessaires à cet effet, la clause de sauvegarde dans les accords, la préférence nationale et les contingents, sont inscrits dans la Constitution. Il faut également limiter les droits aux prestations sociales et au regroupement familial. Le mandat donné par le souverain au Conseil fédéral est clair et celui-ci doit enfin agir.

Jean-Pierre Grin, conseiller national, Pomy (VD)



Avez-vous des questions concernant les élections?



Hotline gratuite: **0800 002 444**

Informations gratuites et complètes!

A partir du 14 septembre et jusqu'au 17 octobre vous pouvez vous informer gratuitement sur les élections 2015 pour le Conseil national et le Conseil des Etats. Comment voter correctement pour que ma voix serve au mieux les intérêts de la Suisse?

Nous sommes à votre disposition du lundi au vendredi de 11.00 à 19.00 heures et le samedi de 09.00 à 15.00 heures.

Vos questions par courriel: elections@udc.ch

Rester libre - votez UDC!
www.udc.ch



L'UDC est le seul parti...

... qui garantit

- une limitation de l'immigration
- la suppression des abus dans le droit d'asile
- l'expulsion des criminels étrangers
- le refus de tout rattachement de la Suisse à l'UE

Donc, le 18 octobre

Votez UDC.

www.udc.ch

UDC Suisse, case postale 8252, 3001 Berne, CCP: 30-8828-5



Concours

Jeu à découper et à renvoyer



Vignoble du Lavaux

N°



Rade avec le jet d'eau

N°



Pont de la Poya

N°



Musée paysan

N°



Le Cervin

N°



Oskar Freysinger

1



Guy Parmelin et Jean-Pierre Grin

2



Raymond Clottu

3



Céline Amaudruz et Yves Nidegger

4



Jean-François Rime

5

Nos élus UDC au Conseil national, tout comme l'UDC, sont attachés aux valeurs et au patrimoine de notre pays. Trouvez à l'aide des images de quel canton sont issus nos parlementaires romands ?

1^{er} prix : Repas pour deux personnes dans un restaurant de montagne

2^{ème} prix : Corbeille de produits du terroir

3^{ème} au 5^{ème} prix : Bon de voyage de 100 francs

www.welcometosvp.ch

Acheter maintenant la chanson

Welcome to SVP!

Envoyez un SMS avec le texte « SVP 2015 » au numéro 900.

1.50 fr. sera directement décompté sur ta facture de téléphone portable.

Je m'engage pour la liberté, l'indépendance et l'autodétermination de la Suisse.

- Je souhaite rejoindre l'UDC (une adhésion à l'UDC est comparable à l'adhésion à un club).
- Merci de m'envoyer le nouveau programme **2015 - 2019** de l'UDC Suisse.
- J'aimerais être informé/e sur les activités, les communiqués de presse et les articles de l'UDC Suisse. Merci de m'envoyer dès à présent votre newsletter à mon adresse E-Mail.
- Je souhaite soutenir l'UDC financièrement et faire un don de _____ francs sur le compte **(IBAN CH80 0900 0000 3000 8828 5, CCP 30-8828-5).**
- Je soutiens l'initiative populaire « Le droit suisse au lieu de juges étrangers (initiative pour l'autodétermination) » Merci de m'envoyer _____ listes de signatures.
- Concours** : je veux uniquement participer au concours.
- Merci de m'envoyer un CD/DVD avec la chanson Welcome to UDC au prix de Fr. 5.-.

Nom / Prénom

Rue

NPA/Lieu

N° de téléphone

E-Mail

Date / Signature

Merci de renvoyer le formulaire à l'adresse suivante : UDC Suisse, Secrétariat général, case postale 8252, 3001 Berne, Tél. 031 300 58 58, Fax 031 300 58 59, E-Mail : info@udc.ch

www.facebook.com/UDCch

www.udc.ch



ÉDITION SPÉCIALE

Union démocratique du Centre Fribourg • www.udc-fr.ch • édition septembre 2015



NOTRE ENGAGEMENT CANTONAL P. 12



SPÉCIAL FRIBOURG

NOS CANDIDATS AU NATIONAL P. 13-18



L'UDC du canton de Fribourg proche de vous

L'UDC a marqué la vie politique de son empreinte en lançant, en 2 ans, deux initiatives populaires pleinement approuvées par la population. La clé du succès réside dans le travail de proximité !

En 2013, l'initiative pour « des hôpitaux proches des citoyens » a connu une mobilisation massive des citoyennes et des citoyens fribourgeois: plus de 13 000 signatures alors que 6 000 signatures suffisaient. Ce succès a donné les moyens à l'UDC fribourgeoise de mettre le doigt sur les points faibles de la loi fribourgeoise sur les hôpitaux. Le Conseil d'Etat s'est retrouvé sous pression et contraint d'établir un contre-projet qui reprenait dans les grandes lignes les objectifs de l'UDC. En aucun cas l'UDC n'aurait accepté que cet appui des citoyennes et des citoyens de tous les districts du canton soit négligé.

Cette initiative est le succès des citoyennes et des citoyens qui l'ont signée, le succès de l'UDC à la rencontre de la population dans la rue, sur les marchés, dans les manifestations.

Cette initiative n'a pas eu besoin de passer par les urnes pour emporter son succès puisque l'UDC a obtenu, de la part du Conseil d'Etat et du Grand conseil, une réponse conforme à ses attentes.

- la nomination de 3 députés au Conseil d'administration du HFR (alors qu'auparavant il n'y en avait aucun);
- le budget, les comptes et le rapport de gestion HFR sont présentés au Grand conseil (auparavant ces documents étaient transmis simplement pour information);
- le Conseil d'Etat consulte le Grand conseil avant de déterminer la planification hospitalière (auparavant le Grand conseil n'était pas impliqué).

L'UDC a démontré son engagement, sa capacité d'aller à la rencontre et à l'écoute de la population ainsi que sa

volonté de trouver des solutions constructives.

NON à la formation des imams à l'Université de Fribourg.

Par le biais d'instruments parlementaires, l'UDC fribourgeoise a interpellé, à plus d'une reprise, le Conseil d'Etat à propos du projet de formation des imams à l'Université de Fribourg. Les réponses imprécises du Conseil d'Etat ont incité des députés UDC à déposer un mandat demandant au Conseil d'Etat de renoncer à la création d'un centre « islam et société » au sein de l'Université de Fribourg. Ce mandat était soutenu par des députés PDC et PLR. Ce mandat a été accepté par le Grand conseil par 52 voix contre 38 et 2 abstentions. Malgré cette acceptation le mandat devait obtenir la majorité qualifiée (56 voix) pour être contraignant

pour le Conseil d'Etat. Néanmoins, ce résultat net montrait clairement la volonté politique de ne pas créer ce centre à l'Université de Fribourg.

La direction de l'UDC du canton de Fribourg a de suite demandé au Conseil d'Etat et à l'Université de Fribourg de tirer les conséquences du vote des députés et de renoncer à cette réalisation. Demande ignorée puisque aujourd'hui, le centre existe bel et bien à l'Université de Fribourg.

Fort du soutien populaire reçu, la direction de l'UDC a lancé le 25 avril 2015 une initiative populaire constitutionnelle contre l'ouverture d'un centre « islam et société » à l'Université de Fribourg. L'UDC est à nouveau à la rencontre de la population dans tout le canton pour ré-

colter les signatures et ce jusqu'à fin juillet 2015.

Le canton de Fribourg connaît des difficultés financières qui l'ont amené à prendre des mesures structurelles douloureuses pour les fribourgeois. Il est donc nécessaire de prioriser les dépenses de l'Etat. Dans cette optique il n'est pas prioritaire de développer un centre national de formation d'imams à Fribourg.

De plus, l'UDC est d'avis que l'Université doit conserver le caractère chrétien qui a façonné notre identité ; c'est aussi l'avis des citoyennes et citoyens qui signent notre initiative.

Le lancement de ces deux initiatives a poussé nos élus et sympathisants UDC à battre le pavé, à rencontrer et à écouter la population.



Soutien massif pour notre initiative contre un centre «Islam et société». Ce sont en effet 9133 signatures qui ont été déposées.

Vos députés s'engagent pour vous

Les premiers députés agrariens firent leur entrée à l'Hôtel cantonal en 1921 déjà (3 députés), c'est à partir de 1996 que le groupe UDC au Grand Conseil prit réellement de l'importance, passant de 6,15% du parlement (8 sur 130) à 19.1 % (21 sur 110).

En parallèle à cette croissance historique, un autre fait marquant est à relever: en 2011, le PDC et PLR ont perdu leur majorité absolue. Depuis lors, il faut compter sur le groupe UDC pour maintenir une majorité de centre-droit. Cela fut également le cas lors de l'élection complémentaire au Conseil d'Etat de 2013, ou une entente historique permit de conserver une majorité de centre-droit au Conseil d'Etat.

C'est toujours dans ce but que le groupe des députés travaille au parlement cantonal. Les sujets de prédilection sont ceux qui rassemblent notre parti : un soutien fort à l'agriculture (par exemple par le dépôt d'une motion demandant la construction d'une nouvelle ferme de formation à Grangeneuve), une plus grande sécurité (motion pour augmenter les effectifs de la police cantonale), ainsi qu'une fiscalité attractive et des finances saines, en soutenant les mesures d'économie du canton.

Le groupe UDC a également été au front dans les dossiers importants de la législature en cours : instauration d'une commission d'enquête concernant les surcoûts du pont de la Poya (demandée par l'UDC), diverses interventions concernant la réforme hospitalière (dont le dépôt d'une initiative populaire « pour des hôpitaux proches des citoyens »), diverses interventions pour combattre l'ouverture du centre «islam et société» à l'Université de Fribourg où encore lors de la révision de la loi scolaire, ou l'UDC a favorisé une loi adaptée également aux régions périphériques. Forts de l'importance du groupe, les députés UDC occupent des fonctions importantes du législatif, comme par exemple la présidence de plusieurs commissions parlementaires et surtout la présidence du Grand Conseil par la députée Katharina Thalmann-Bolz en 2014.

Vous l'aurez compris, vos députés UDC s'engagent et continueront de s'engager pour une politique bourgeoise responsable à Fribourg.



Françoise Savary

- ☐ Profession : enseignante
- ☐ Fonction : conseillère communale de Marly
- ☐ Dicastère : enseignement et formation
- ☐ Domicile : Marly
- ☐ Date de naissance : 1957
- ☐ État civil : mariée

Présidente de la commission scolaire, membre de la commission de la sécurité sur le chemin de l'école, membre de la commission sociale, membre de la commission technique et de bâtisse des bâtiments scolaires, membre du Bureau et du Comité directeur de l'association du CO, membre de la commission de l'Ecole Libre Public.

Vice-présidente des commissions de sport, de jeunesse et socioculturelle, de la culture, de la bibliothèque et de la crèche.

Un travail de milice, au service de nos concitoyens!

En 2011 l'UDC faisait son entrée à l'exécutif dans ma commune de Marly et je suis fière d'être la première membre de mon parti à occuper cette charge de Conseillère communale. Le jour de l'assermentation, le Conseil communal a tenu sa première séance et j'ai obtenu le dicastère de l'enseignement et de la formation, celui-là justement que je convoitais.

Même avec une expérience de 5 ans au Conseil général, mes débuts de conseillère communale furent chargés, avec de gros dossiers à mettre en route, une charge de travail énorme et beaucoup de stress. Comme Conseillère générale, je n'imaginai pas l'ampleur de la tâche d'un Conseiller communal et surtout, maintenant je comprends leur point de vue dans l'intérêt de la commune.

De par ma fonction, je suis membre de plusieurs commissions ou comités: Présidente de la commission scolaire, membre de la commission de la sécurité sur le chemin de l'école,

membre de la commission sociale, membre de la commission technique et de bâtisse des bâtiments scolaires, membre du Bureau et du Comité directeur de l'association du CO, membre de la commission de l'Ecole Libre Public, vice-présidente des commissions de sport, de jeunesse et socioculturelle, de la culture, de la bibliothèque et de la crèche.

J'apprécie le fait que, dans une commune de 8000 habitants, il est encore possible d'avoir un contact proche avec les enseignants et les enfants, tout en ayant la taille suffisante pour disposer d'un service des écoles avec 3 personnes pour faire fonctionner mon dicastère. Les décisions se prennent au niveau du conseil, mais il arrive que je doive prendre seule des décisions, c'est une responsabilité de tous les jours.

Lors de mes premières prises de parole pour défendre un message devant le Conseil général, j'avais le cœur qui battait à cent à l'heure. J'ai pourtant

pu constater que l'on prend vite de l'assurance. Le plus difficile aujourd'hui reste les questions que les Conseillers généraux peuvent nous poser. Malgré une bonne préparation, il peut arriver que je n'aie pas la réponse immédiate.

J'aime particulièrement représenter la commune de Marly lors de manifestations, car cela me permet d'être proche et donc à l'écoute des citoyens. Ainsi, je peux faire passer mes messages ou remercier toutes ces personnes qui s'engagent dans les clubs ou sociétés locales. C'est important dans une commune qui compte encore beaucoup de bénévoles, et c'est une chance pour la population et surtout pour les enfants et les jeunes.

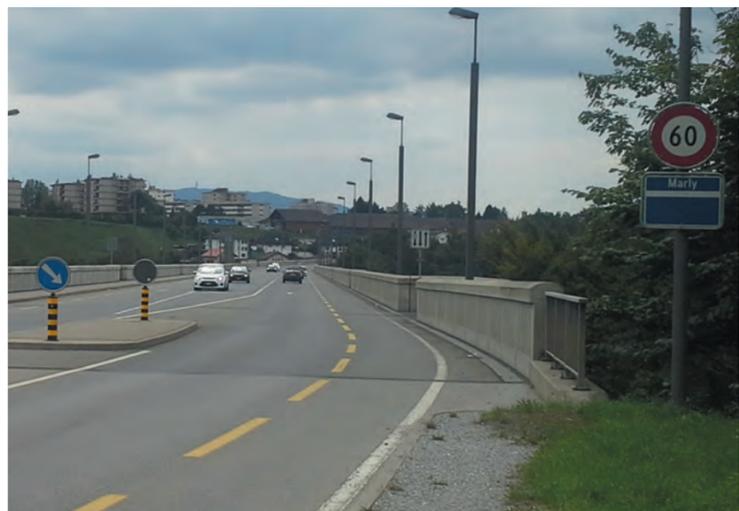
C'est un travail de milice, je ne compte pas mes heures, j'aime ce que je fais depuis 4 ans et m'engage à fond, je pense me représenter aux prochaines élections, j'ai un grand soutien de la part de mon groupe, et surtout de mon mari, et cela est primordial.

Pourquoi Françoise Savary choisit l'UDC :

J'ai choisi l'UDC pour plusieurs raisons, mais la première est celle qui me tient le plus à cœur, c'est la défense de nos traditions, de nos coutumes et de notre culture, qui sont des valeurs essentielles à la prospérité de notre pays. Je suis fière de mon pays et de ses racines. Nous avons le devoir de respecter cet héritage national que nos ancêtres nous ont légué. C'est notre identité et nous devons absolument la préserver. De même, nous devons préserver nos terres agricoles et soutenir nos agriculteurs en donnant la priorité à la production indigène, et très important, encourager l'auto-alimentation.

J'ai aussi choisi l'UDC car c'est le seul parti qui, en abordant des sujets tels que la sécurité et l'immigration, ose dire tout haut ce que beaucoup de citoyens pensent tout bas. Le parti défend l'indépendance nationale et la neutralité. Ceci me convient parfaitement, car je suis absolument contre l'adhésion à l'Union Européenne, la Suisse doit rester libre.

L'UDC défend la famille traditionnelle qui reste pour moi un modèle, tout en étant consciente de ses évolutions possibles telle que la famille monoparentale. Beaucoup de parents n'ont il est vrai pas d'autre choix que de travailler, mais ils ont tout de même le devoir d'éduquer et de guider leurs enfants dans la société. Je soutiens bien sûr un enseignement de qualité, mais le rôle d'éducation doit rester dans les mains des parents.





Nos candidats au Conseil national

«Pour une économie forte, même dans des temps difficiles»



Jean-François Rime

- ✚ Profession : industriel
- ✚ Fonction : conseiller national, président de l'USAM
- ✚ Domicile : Bulle
- ✚ Date de naissance : 1950
- ✚ État civil : marié, trois enfants

Originaire de Charmey, Jean-François Rime est entrepreneur dans l'industrie du bois : il est à la tête de la scierie Despond SA à Bulle.

Il est membre de l'Association romande contre la drogue, de la Chambre fribourgeoise du commerce, de l'industrie et des services, du comité de l'Association des sociétés anonymes privées, du comité du Cercle de travail pour la sécurité et les technologies de défense et du comité de l'association Industrie du bois Suisse. Il est président du comité directeur de l'Union suisse des arts et métiers depuis le 23 mai 2012.

D'entente avec mon parti cantonal, j'ai décidé d'être candidat pour un nouveau mandat, le quatrième au Conseil National.

En raison de la situation économique des pays de l'Union Européenne et depuis l'abandon du taux plancher de l'euro, la situation économique de la Suisse est tendue, voire difficile dans de nombreuses branches.

Homme d'expérience

Comme parlementaire fédéral depuis 12 ans et Président de l'Union Suisse des Arts et Métiers depuis 3 ans, je souhaite mettre mon expérience de chef d'entreprise à disposition de

mon parti et de mon pays pour une nouvelle législature.

Sans une économie saine, nous ne pourrions financer ni nos assurances sociales, ni nos retraites.

Des besoins financiers importants concernent également les infrastructures routières et ferroviaires.

Enfin, un approvisionnement énergétique fiable à des prix compétitifs fait

aussi partie des domaines que je continuerai à défendre.

Pour Fribourg

Fribourg est un canton magnifique et surtout en plein développement. Je serais heureux de mettre mon expérience à son service pour quatre années supplémentaires.

Merci de votre précieux soutien dans mon engagement.



«Aucun autre parti de Suisse ne défend aussi systématiquement l'économie et les arts et métiers que l'UDC.»

Jean-François Rime

«Pour que les PME restent le maillon fort de la Suisse»

Les PME sont les principales pourvoyeuses d'emplois, elles sont le poumon économique de la Suisse, nous devons faire en sorte qu'elles le restent en les soulageant de toutes tracasseries administratives et charges fiscales supplémentaires.

L'amélioration plus qu'urgente des infrastructures routières et ferroviaires passe par de nouveaux projets qui doivent être financés selon le principe de l'utilisateur/payeur. L'initiative dite « vache à lait » va dans le bon sens.

Notre pays doit rester autonome vis-à-vis de l'étranger notamment grâce à une agriculture forte qui garantit l'autosuffisance alimentaire à des prix équitables.

Le droit Suisse doit primer sur le droit international comme le demande notre initiative pour l'autodétermination, le peuple souverain doit garder le dernier mot, c'est la base de notre démocratie.

Nous devons reprendre le contrôle de l'immigration tel que l'ont décidé les citoyens suisses tout en préservant en termes de quotas les secteurs économiques qui doivent utiliser de la main d'œuvre étrangère.

La justice doit être plus sévère avec les délinquants récidivistes, les jours amendes ne sont pas assez dissuasifs. Il faut appliquer plus strictement le renvoi des criminels étrangers.

«Via Sicura» va trop loin, elle traite les usagers de la route plus durement que

les délinquants, elle jette des familles dans la précarité pour un coup de gaz excessif. C'est peut être une faute mais les juges doivent pouvoir tenir compte du lieu de l'infraction et de la dangerosité de la situation.

Il faut revaloriser les métiers manuels plutôt que d'aller chercher de la main d'œuvre étrangère; tous nos jeunes ne doivent et ne peuvent pas forcément suivre la filière des hautes écoles.

La classe moyenne a été largement mise à contribution ces dernières années, je refuserai toutes nouvelles taxes ou hausses d'impôts.

La famille doit garder sa place dans la société comme premier modèle d'éducation, elle doit être soutenue fiscalement.



Jean-Daniel Chardonnens

- ✚ Profession : entrepreneur
- ✚ Fonction : président UDC Broye, ancien vice-syndic
- ✚ Domicile : Fétigny
- ✚ Date de naissance : 1965
- ✚ État civil : marié, deux enfants

Né à Billens le 1er octobre 1965, Jean-Daniel Chardonnens a effectué un apprentissage de carrossier avant d'intégrer l'entreprise familiale comme chauffeur poids-lourd et responsable du secteur routier.

Depuis 12 ans, il est responsable de l'administration générale de Chardonnens & Fils SA qui compte environ 100 collaborateurs dont 35 dans le secteur des voyages et transports scolaires. Il a repris la direction des Voyages Jean-Louis qui connaît un fort développement avec notamment les reprises de Novabus dans le Nord vaudois ainsi que des voyages Robert Fischer.

Il a également occupé les fonctions de vice-syndic de la commune de Fétigny de 2001 à 2011.



«Pour sauvegarder l'indépendance, la neutralité, la paix et la prospérité il n'y a qu'un moyen: voter UDC.»

Jean-Daniel Chardonnens

«Défendre nos valeurs pour rester libre et souverain!»



Roland Mesot

- ✚ Profession: chef d'entreprise
- ✚ Fonction: député, conseiller général, président UDC-FR
- ✚ Domicile: Châtel-St-Denis
- ✚ Date de naissance: 1962
- ✚ État civil: marié, 2 enfants

Né à Châtel-St-Denis, Roland Mesot a fondé en 1998 une société de sécurité et surveillance. Depuis 2010, il dirige l'entreprise Errem Alarmes, active dans les systèmes de sécurité.

Conseiller général de Châtel-St-Denis depuis 2006 (président en 2009) et député depuis 2012, Roland Mesot est également président de l'UDC du Canton de Fribourg et ancien président de l'UDC de la Veveyse. Il siège au sein de la Commission des affaires extérieures du Grand Conseil.

Très actif au sein des sapeurs-pompiers, Roland Mesot a été commandant du corps communal de Semsales puis officier au Centre de Renfort de Châtel-St-Denis. Il est également ancien Instructeur fédéral et membre d'honneur de la Fédération fribourgeoise des sapeurs-pompiers.

- Combattre l'adhésion rampante à l'UE pour rester libre et souverain
- Réintroduire les contrôles à la frontière pour combattre le tourisme de la criminalité
- Renvoyer systématiquement les criminels étrangers
- Favoriser une agriculture locale qui approvisionne les consommateurs

«Défendre nos valeurs pour rester libre et souverain!»

Ce slogan me suivra durant cette campagne électorale. Ces quelques mots résument à eux seuls les raisons qui me poussent à m'engager, à me présenter à ces élections fédérales.

Défendre nos valeurs, cela signifie refuser de brader notre culture, notre façon de vivre, nos traditions.

Rester libre, cela signifie pouvoir décider seul, en tant que peuple, que nation, de notre destinée. Cette liberté est aujourd'hui particulièrement mise à mal par l'ingérence de juges étrangers. Libre également de pouvoir prendre démocratiquement les décisions que l'on veut et que celles-ci soient appliquées, comme par exemple l'expulsion des criminels étrangers!

Enfin rester souverain se concrétise

par une opposition forte à l'adhésion à l'UE, que ce soit une adhésion directe, ou comme cela se fait actuellement de façon plus insidieuse, par petits pas.

Et je m'engagerai aussi pour soutenir une agriculture productive, pour donner aux entreprises les moyens d'être fortes afin de garantir des emplois sûrs, pour promouvoir la formation duale ainsi que pour d'avantage de sécurité.



«L'UDC se bat pour que les peines contre les criminels soient durcies et l'exécution du droit pénal plus rigoureuse.»

Roland Mesot

«Pour la Suisse. Avec Fribourg.»

Fiscalité, agriculture et formation: d'importants défis pour notre avenir

- Une fiscalité au service de nos entreprises = des places de travail en Suisse.
- Une agriculture libre d'excès administratifs = des produits de qualité.
- L'apprentissage en entreprise = un avenir pour nos jeunes et pour notre économie.

Maître-agriculteur soucieux de la qualité de mes produits, chef d'entreprise responsable, trois thèmes me tiennent plus particulièrement à cœur: la fiscalité, l'agriculture et la formation.

Je veux lutter pour que notre fiscalité soit véritablement au service de nos entreprises et non l'inverse. Des

impôts raisonnables empêchent les délocalisations et garantissent ainsi des places de travail dans notre pays.

L'agriculture suisse est consciente de sa mission: offrir des produits de qualité à la consommation. Mais pour ce faire, il est urgent de libérer nos paysans d'un carcan administratif qui les

étouffe et les transforme gentiment en un club de jardiniers du paysage.

Enfin, l'apprentissage en entreprise est une solution doublement intéressante: à court terme, pour l'avenir de nos jeunes en recherche d'emploi et à moyen terme pour assurer la pérennité de notre économie.



«L'UDC se bat pour que l'économie suisse bénéficie de conditions-cadres avantageuses afin d'assurer l'emploi.»

Pierre-André Page



Pierre-André Page

- ✚ Profession: maître-agriculteur
- ✚ Fonction: député, ancien président du Grand Conseil, ancien syndic
- ✚ Domicile: Châtonnaye
- ✚ Date de naissance: 1960
- ✚ État civil: marié, trois enfants

Natif de Châtonnaye, Pierre-André Page effectue son apprentissage agricole à Gempen (SO). Il suit les cours de l'École d'agriculture à Grangeneuve, où il obtient son certificat fédéral de capacité. En 1986, il décroche la maîtrise fédérale agricole. Il exploite aujourd'hui, en association, un domaine de 62 hectares à Châtonnaye.

Pierre-André Page est conseiller communal de Châtonnaye de 1991 à 1996, vice-syndic de 1996 à 2001, puis syndic de 2001 à 2006. Député depuis 1996, il préside le Grand Conseil en 2009 et occupe la fonction de président du groupe UDC de 2001 à 2006 et de 2010 à 2011.

Très actif dans le milieu associatif, il préside les comités d'organisations des Girons des musiques de la Glâne 2001 et 2016 ainsi que du Tir en campagne 2011. Il préside la Landi de Romont et environs ainsi que la Commission de formation continue de l'Institut agricole de Grangeneuve. Il siège également au Conseil d'administration de l'ECAB.



«Pour le bon sens terrien à Berne»



Ruedi Schläfli

- ✚ Profession: agriculteur
- ✚ Fonction : député, vice-président UDC-FR, chef technique Association romande de lutte suisse
- ✚ Domicile: Posieux
- ✚ Date de naissance: 1974
- ✚ État civil : marié, deux enfants

Natif de Fribourg, Ruedi Schläfli a obtenu en 1994 un CFC d'agriculteur à l'Institut agricole de Grangeneuve. Il exploite un domaine à Posieux en association avec son père et son frère, et exerce également l'apiculture (dépositaire Bienen-Meier).

Député depuis 2012, Ruedi Schläfli est également vice-président de l'UDC du Canton de Fribourg et membre du comité de l'UDC de la Sarine. Il siège à la Commission des grâces. Ancien lutteur couronné à 15 reprises, Ruedi Schläfli continue à œuvrer pour le sport national en tant que Chef technique de l'Association romande de lutte suisse.

- Ressortir l'agriculture des bureaux ! L'agriculture doit produire des denrées alimentaires dans le respect de la nature et non produire du papier administratif.

- Payer des impôts n'est pas une honte, dépenser abusivement l'argent du contribuable en revanche en est une.

Ressortons l'agriculture des bureaux ! Nos agriculteurs ont le devoir de nourrir la population avec des produits de haute qualité.

Je veux une agriculture de proximité, compétitive, qui assure un revenu décent aux agriculteurs.

L'agriculture doit produire des denrées alimentaires dans le respect de la nature et non produire du papier administratif.

Les finances doivent absolument retrouver des priorités. Etre plus strict avec les dépenses inutiles qui ne correspondent pas à la réalité.

Ceux qui décident de s'établir en Suisse, doivent se conformer au droit suisse, de s'adapter aux règles et aux coutumes de la Suisse.

La famille doit rester au centre de la structure étatique. Soutenons fiscalement les familles.



«L'agriculture doit rester productrice et approvisionner la population en denrées alimentaires saines.»

Ruedi Schläfli

«Katharina Thalmann-Bolz à Berne – une chance pour Fribourg!»

Oui à des familles modernes et indépendantes, mais sans être sous la tutelle de l'Etat

- Pour ma Suisse, fédéraliste, neutre et indépendante.
- Pour nos institutions démocratiques, garantes de notre bien-être et de notre liberté.
- Pour que notre système éducatif de qualité le reste.
- Pour que notre système dual de formation continue à être un exemple.

Pour moi, épouse, mère de famille, la famille est essentielle. Le mélange entre générations enrichit la cohésion de la communauté ! La plus petite des cellules de notre société est aujourd'hui en danger, bien malmenée par un Etat qui entend tout régler.

crèches, repas de midi, aides aux devoirs, sans pratiquer la politique de l'arrosoir mais en aidant là où les besoins existent. De même, l'Etat doit accompagner les familles en difficulté financière avec des aides ciblées. Enfin, je suis opposée à un congé de paternité imposé par l'Etat.

pendantes, avec enfants, doivent disposer de suffisamment de liberté pour permettre leur développement. Hommes et femmes doivent être égaux dans la société comme au travail. Et pouvoir décider librement, entre eux, qui assume quel rôle dans la famille. Enfin, il est grand temps que les couples ne soient plus punis fiscalement en raison de leur mariage.

L'Etat doit offrir des structures de jour,

Aujourd'hui, les familles modernes, indé-



«L'UDC reste le seul parti à défendre avant tout les intérêts des Suisses.»

Katharina Thalmann-Bolz



Katharina Thalmann-Bolz

- ✚ Profession: enseignante primaire
- ✚ Fonction : députée, conseillère communale, ancienne présidente du Grand Conseil
- ✚ Domicile: Morat
- ✚ Date de naissance: 1957
- ✚ État civil : mariée, deux enfants

Née le 5 mars 1957 à Berne, Katharina Thalmann-Bolz fréquente l'Ecole normale de Fribourg, où elle obtient son diplôme en 1977. Depuis cette date, elle enseigne à l'école primaire de Morat, sa commune de domicile.

En 1986, elle est élue au Conseil général de Morat, organe qu'elle préside en 2001. La même année, elle est élue au Conseil communal. Députée depuis 2007, elle accède à la présidence du Grand Conseil en 2014. Elle a également œuvré au sein de la Constituante de 2000 à 2004.

Elle siège dans de nombreux organes parmi lesquels l'Association pour la protection de la population et la protection civile Région Morat (qu'elle préside), le Conseil d'Administration des Transports publics fribourgeois et la Commission administrative des Etablissements de Bellechasse.

«Avec force et compétence – Pour Fribourg»



Emanuel Waeber

- ✚ Profession: économiste d'entreprise
- ✚ Fonction: député, président du groupe UDC au Grand Conseil, ancien président de paroisse
- ✚ Domicile: Heitenried
- ✚ Date de naissance: 1958
- ✚ État civil: marié, deux enfants

Né le 16 janvier 1958 à St Antoni, Emanuel Waeber a suivi une formation d'économiste d'entreprise auprès de la Graduate School of Business Administration à Zurich. Il a également suivi une formation en cours d'emploi en politiques publiques auprès de l'IDHEAP à Lausanne. Il exerce depuis 2012 la fonction de Directeur administratif et finance et secrétaire général adjoint de la Fédération des Médecins Suisses (FMH).

Député depuis 2007, Emanuel Waeber préside le groupe UDC depuis 2012. Il a été vice-président de la Commission d'enquête „Pont de la Poya“. A l'armée, le Lt col Waeber a occupé la fonction d'officier de renseignement dirigeant de la brigade blindée 2. Emanuel Waeber a également œuvré 5 ans comme président de paroisse. Membre de diverses associations et organisations culturelles, sportives et d'intérêt général, il assume la présidence du Unihockey-Club Fribourg.

Je m'engage à défendre les 4 points prioritaires qui suivent :

- Une politique économique et fiscale plus attractive pour nos PME y compris pour notre agriculture
- Pas d'adhésion rampante à l'Union européenne
- Une politique énergétique responsable qui garantit la sécurité de l'approvisionnement à des prix acceptables
- Garantir la sécurité de notre pays

Avec ma candidature, j'ai pour objectifs de m'engager pour que nous restions libres et prospères dans notre pays. Parce que rester libre et prospère signifie pouvoir maintenir notre droit de prendre notre destin entre nos

mains et de rester ainsi indépendant. C'est pour cela que je m'engage à renforcer notre économie – et particulièrement nos PME – et à assurer nos places de travail. Il s'agit de la recette du succès.

Avec force et compétence – Pour Fribourg

J'espère pouvoir compter sur votre soutien ! Vous pouvez compter sur moi!



«Préserver notre liberté, c'est aussi s'opposer avec détermination à l'indifférence et à l'extrémisme de tous les bords.»

Emanuel Waeber

Notre candidat au Conseil des Etats



Mes enfants Elia et Aline, mon épouse Madeleine et moi-même.

Ma motivation pour l'élection au Conseil des Etats

Je suis un politicien de milice actif. Aujourd'hui le canton de Fribourg est représenté presque exclusivement par des politiciens professionnels au Conseil des Etats. Mon idéal est aux antipodes de ce constat comme le souhaitent beaucoup de citoyens favorables à une politique de milice.

Je suis un des rares politiciens de milice qui jouit d'une grande expérience professionnelle en dehors de l'administration fédérale car j'ai eu la chance de pratiquer des activités, tant au niveau national qu'international, dans des entreprises de différents secteurs industriels. Mon expérience et mon vécu de cadre supérieur m'ont énormément apportés. Je suis habitué aux hautes charges de travail, à répondre à de nombreuses attentes ainsi qu'à collaborer avec d'autres personnes.

En raison de mes multiples expériences professionnelles acquises lors de mandats professionnels à Berne, Fribourg, Lausanne et Zurich en plus de l'accomplissement de mes mandats de politicien de milice, je peux m'engager avec confiance sur la route du Conseil

des Etats. C'est avec courage et modestie que je souhaite représenter notre canton à Berne.

En tant que membre du Conseil de Fondation d'une grande caisse de pension privée dont les actifs sont de plus de 4,5 milliards de francs, je connais parfaitement les défis qui attendent les élus fédéraux dans le domaine des assurances sociales.

En tant que Président de l'Unihockey Fribourg, je m'engage aussi depuis plusieurs années pour nos associations et notre jeunesse par le biais du sport.

Comme vous pouvez le constater, avec mon tempérament et mon expérience, je souhaite donner une nouvelle dynamique au quotidien de la vie politique des fribourgeois à Berne en m'engageant pour notre canton, ses deux langues et ses deux cultures.

Avec force et compétence pour tous les Fribourgeois, je compte sur votre soutien en vous assurant de mon engagement.



Notre liste JEUNE

La section des Jeunes UDC Fribourg a été fondée en 2005. Composée de jeunes de 16 à 33 ans, elle a pour objectif de représenter une vision jeune de la politique et d'assurer la relève pour la Suisse de demain. Elle se veut donc engagée et dynamique, et ce depuis 10 ans ! Cette année, et pour la première fois dans leur histoire, les Jeunes UDC Fribourg se présentent aux élections au Conseil national.

Anthony Marchand
 Âge : 21 ans
 Domicile : Cugy
 Prof. : Etudiant EPFL



Claudia Zosso
 Âge : 28 ans
 Domicile : Schmitten
 Prof. : Employée de banque



Sébastien Kolly
 Âge : 25 ans
 Domicile : Corbières
 Prof. : Fromager



Dimitri Mages
 Âge : 20 ans
 Domicile : Marly
 Prof. : Employé de commerce



Rémy Gendre
 Âge : 23 ans
 Domicile : Neyruz
 Prof. : Etudiant UNIFR



Stiobban Godel
 Âge : 22 ans
 Domicile : Estavayer-le-Gibloux
 Prof. : Agriculteur



La section bénéficie déjà d'une grande expérience politique puisqu'elle compte dans ces rangs des députés cantonaux et communaux mais aussi des membres dans les exécutifs.

Active dans la rue et sur les réseaux sociaux, la section sait aller au contact de la jeunesse, mais également être à l'écoute de ses aînés. Son but est de défendre les valeurs qui font la réussite de la Suisse. Elle réunit pour cela des jeunes d'horizons linguistiques, associatifs et professionnels tout aussi différents que variés. Le succès attendu réside dans la motivation et

l'expérience des candidats qui vous seront présentés cet automne.

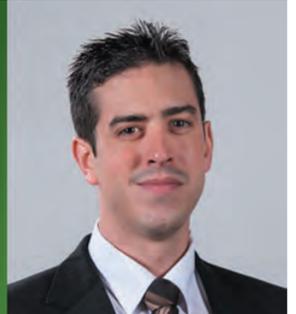
Ces jeunes se battent pour davantage de sécurité, mais également pour les PME qui font la réussite de notre économie. Ils se dévouent pour notre patrimoine ainsi que sa transmission aux générations futures. Enfin, ils s'attachent à cette agriculture nourricière que nous nous devons de protéger.

Après s'être battue pour l'apprentissage de l'hymne national dans nos écoles, la section des Jeunes UDC propose cette année une nouvelle motion populaire.

Cette dernière a pour but d'apporter une meilleure vulgarisation de l'agriculture à l'école obligatoire par le biais de journées thématiques ou autres activités scolaires extérieures. La motion populaire sera déposée à la chancellerie cet automne.

Les Jeunes UDC Fribourg ont l'ambition d'assurer la relève mais aussi d'appuyer leurs aînés dans les combats politiques d'aujourd'hui et de demain, pour le bien de notre Canton et de notre pays. C'est pourquoi nous crions haut et fort « Qui veut l'avenir, vote l'avenir » !

Michaël Li Rosi
 Âge : 29 ans
 Domicile : Fribourg
 Prof. : Gestionnaire de vente




Qui veut l'avenir, vote l'avenir !

Jeunes UDC Fribourg
Conseil national

Liste 9



LI ROSI
Michaël

MAGES
Dimitri

GODEL
Stiobban

ZOSSO
Claudia

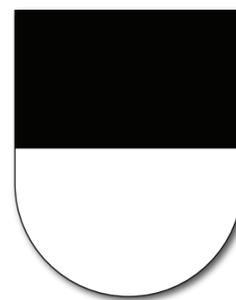
MARCHAND
Anthony

GENDRE
Rémy

KOLLY
Sébastien



Voici comment voter correctement dans le canton de Fribourg!



1. Ouvrez l'enveloppe électorale où vous trouverez les documents suivants:

- bulletins de vote préimprimés (listes) pour les élections au Conseil national
- 2 petites enveloppes
- bulletins de vote préimprimés (listes) pour les élections au Conseil des Etats

2. Elisez vos conseillères et conseillers nationaux:

prenez la **liste UDC n° 5** ou la **liste Jeunes UDC n° 9** et glissez-la sans changement dans la petite enveloppe correspondante.

3. Elisez votre conseiller aux Etats:

prenez la **liste UDC n° 5** au nom d'«**Emanuel Waeber**» et glissez-la sans changement dans la petite enveloppe correspondante.

4. Placez le tout dans la grande enveloppe:

glissez les 2 petites enveloppes dans la grande enveloppe.

5. Tracez votre adresse et signez:

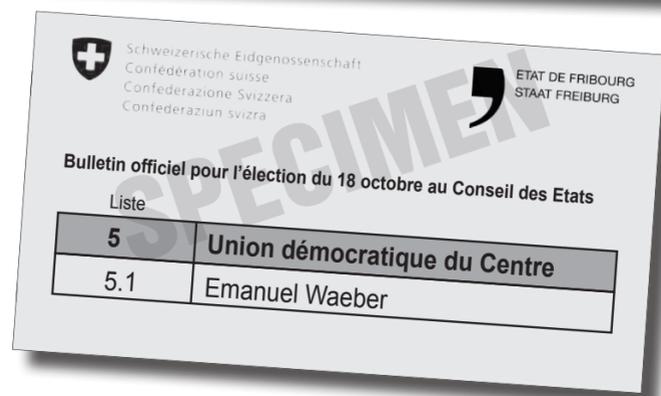
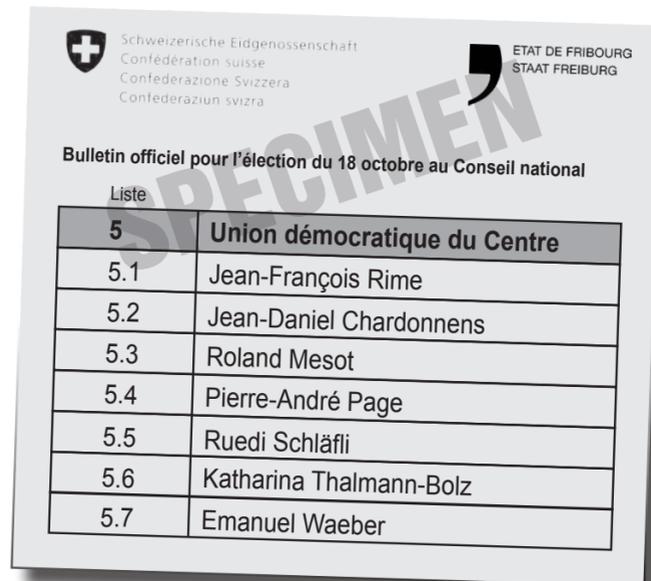
tracez votre nom sur la grande enveloppe et signez celle-ci à l'endroit indiqué. Si nécessaire, affranchissez l'enveloppe et mettez-la dans une boîte aux lettres postale ou dans celle de la commune.

6. Envoyez

mettez l'enveloppe au plus tard jusqu'au **15 octobre** à la poste ou jusqu'au **17 octobre** dans la boîte aux lettres de votre commune, ou allez voter le **18 octobre**.

Attention!

- Ne glissez **qu'une seule** liste au Conseil national dans l'enveloppe, sinon votre vote est nul.
- N'écrivez aucune remarque supplémentaire sur le bulletin de vote.



Avez-vous des questions concernant les élections?

Hotline gratuite: **0800 002 444**

Renseignements compétents et gratuits! Du 14 septembre jusqu'au 17 octobre vous pouvez vous renseigner gratuitement sur les élections 2015 au Conseil national et au Conseil des Etats. Nous sommes à votre disposition du lundi au vendredi de 11.00 à 19.00 heures et le samedi de 09.00 à 15.00 heures. **Questions par courriel: elections@udc.ch**

Un parti
qui n'oublie pas ses racines!

Rester libre!
www.udc-fr.ch

Frei bleiben!
www.svp-fr.ch

18 octobre

Votez
Wählt
Liste

5



Pierre-André Page

Jean-Daniel Chardonnens

Roland Mesot

Katharina Thalmann-Bolz

Jean-François Rime

Ruedi Schläfli

Emanuel Waeber

également au Conseil des Etats
auch in den Ständerat

Elections fédérales

Eidgenössische Wahlen

